

Artistes, Musiciens, Techniciens, Personnels administratifs et Agents d'accueil, Journalistes, Artistes-Auteurs

Le syndicat Force Ouvrière est au côté des salariés des grandes entreprises, moyennes et petites entreprises dites TPE.

Pour FO, chaque salarié doit bénéficier des mêmes droits quel que soit la taille de l'entreprise.

Il n'y a pas de grands salariés, de salariés moyens ou de petits salariés.

N'oubliez pas de voter !

Et vous, tous les auteurs qui travaillez le dessin, le graphisme et l'écrit dans vos entreprises de communication, d'évènementiel, d'architecte et autres... même en C.D.D ou mission.

Elles vous concernent aussi !

FO TPE
2024

www.info-tpe.fr

Vous avez un problème avec un employeur ?

Force Ouvrière est là pour vous aider ! Et faire respecter vos conditions de travail, vos horaires, votre salaire, vos Droits.

➤ **Négociateur historique des conventions collectives les représentants FO dans ces secteurs sont à vos côtés.**

Vous avez un problème pour vos Droits chômage ?

Force Ouvrière est là pour vous aider ! Pour une admission, pour un renouvellement, ou en cas de difficultés dans des situations particulières...

➤ **Négociateur dès 1958 de la première convention assurance chômage, à l'origine des annexes 8 & 10, Force Ouvrière les défend sans relâche. Signataire de la dernière convention du 10 novembre, FO a une nouvelle fois sauvé les A 8 & 10 et l'accord de 2016. FO siège aux instances paritaires et se bat à chaque commission pour des décisions en faveur des demandeurs d'emploi et salariés intermittents.**

Informez, aidez, accompagnez !

Négociez des accords et gardez les droits pour les salariés !

J'ai des droits, je les défends !

Vous avez un problème pour bénéficier de vos Droits à la formation professionnelle ?

Pour être éligible à une formation ?
Pour bénéficier de la formation de votre choix ?
Force Ouvrière est là pour vous aider !

↪ Force Ouvrière défend depuis 50 ans le Droit à la formation Professionnelle, au perfectionnement, à l'extension des connaissances ou à la reconversion. Administrateurs de l'Afdas, les représentants FO sont à votre disposition.

Vous avez un problème dans le calcul de votre retraite ?

Régime de base ?
Régime complémentaire ?
Dans les délais de traitement de votre dossier ?
Dans le calcul de vos Droits ?...
Force Ouvrière est là pour vous aider !

↪ Syndicat confédéré et interprofessionnel, FO défend la sécurité sociale de 1945 et les retraites par répartition. Avec ses représentants tant au niveau interprofessionnel (CNAV) que professionnel (AUDIENS), vous pouvez compter sur eux pour vous aider.

Acteur historique de la protection sociale des artistes et technicien-e-s du spectacle et de l'audiovisuel, **Force Ouvrière** est née en 1948, par fidélité à la valeur fondamentale de la CGT des origines, l'indépendance syndicale :

- **Indépendance** vis à vis des patrons, de l'État, des partis (dont le PCF), religions, comme de toute domination exercée sur les salarié-e-s.
- **Indépendance**, c'est le respect des opinions de chacun et un outil pertinent dans le dialogue social.

Voter, voire adhérer, à un syndicat **Force Ouvrière**, c'est aussi participer à **défendre** et **construire** un secteur du spectacle exemplaire dans les domaines sociaux, dans la lutte contre les agressions sexistes et sexuelles, face à toute domination exercée à l'endroit de tous celles et ceux qui font naître, sur scène, d'autres récits que ceux des pouvoirs.

Votez pour FO, c'est donner de la voix, **SA VOIX**, pour une autre approche syndicale, la voix de **l'indépendance**.

